

Compte rendu du Conseil municipal de la Commune d'Arcinges en date Du 2 Février 2022

- en exercice : 11
- présents : 9
- votants : 9

Séance du 02/02/2022
Convocation du 25/01/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 2 Février à 19 h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri Grosdenis, Maire.

Présents : Henri Grosdenis, Jean-Philippe Poyet, Céline Brumaire, Stéphane Larger, Jacques Trichard, Leslie PAPUT, Virginie Lecouffe, Marie-Laure Brise, Laurent Dubouis.

Absent excusé : Aline Augagneur, David Baudier,

Secrétaire de séance : Stéphane LARGER.

Le Conseil municipal :

- Approuve le compte rendu du Conseil du 16/11/2021.

- Service Unifié eau-potable

- Monsieur Le Maire d'Arcinges informe aux membres du Conseil Municipal qu'un agent a été recruté Mr Eric Goutard.

Son contrat a débuté le 01.02.2022, sa présentation a été faite le même jour au Cergne avec les élus concernés ainsi que notre Fontainier et celui du Cergne. Un planning a été mis en place pour organiser les tournées afin d'optimiser les KM. Il sera sur la commune une journée tous les 15 jours. Chaque agents s'organise entre eux pour la gestion du fonctionnement pendant les vacances.

Un véhicule a été commandé au Garage CHIZELLE de type Pick up 4x4 aménagé : livraison dans 1 an. Vu le délai d'attente pour avoir ce véhicule le garage prête un autre utilitaire.

Du matériel a été aussi acheté : coût pour Arcinges

Au niveau du transfert de compétence il a été mis en place un schéma directeur afin de faire le point sur les travaux dans toutes les communes : pour chaque commune le schéma directeur doit être à jour.

Pour Arcinges cela se fera sur l'année en cours.

Le transfert eau et assainissement est repoussé en 2026 à condition que les communes respectent une charte (harmonisation de règlement de service / de la redevance/ des RPQS, des budgets entre autres)

- Point Travaux voirie

- Monsieur Le Maire d'Arcinges présente aux membres du Conseil Municipal les travaux de voirie qui ont été réalisés la semaine dernière : Lieu-dit Pellonière, Chemin de Fagot, Chemin du Coucou, Chemin de Bouillon, et Les Grandes Gouttes. Ces travaux avaient été prévus fin d'année dernière mais à présent ils sont terminés.

Monsieur le Maire informe qu'il faudra prévoir des travaux vers la 1ère partie du Chemin qui va au Calvaire suite au chantier de coupe de bois.

- Association Sauvegarde du Patrimoine

- Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que l'association Arcinges Sauvegarde du Patrimoine est déclarée au niveau de la Sous-Préfecture.

Une réunion sera programmée le 15.02.2022 afin de finaliser le dossier d'aide auprès de la Fondation du Patrimoine. Pour ce dossier Monsieur Le maire a préparé un texte argumentaire, Monsieur Chatelet et Monsieur Vadon vont faire de même.

- Point Com-Com : Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour la CTG

- Monsieur Le Maire expose que la CTG a été validé et approuvé par la com-com.

Ainsi de nouvelles actions pourront être mise en place pour la petite enfance, la jeunesse et les loisirs. Un groupe pour travailler sur ces actions doit être créé, ainsi Leslie PAPUT a été désignée Titulaire et Marie-Laure BRISE suppléante.

- Dates élections Présidentielles du 10 et 24 Avril 2022, Elections Législatives du 12 et 19 Juin 2022

- Monsieur Le Maire informe de la date des tenues des élections 2022.

- Questions Diverses

- La com-com avait proposé aux communes l'utilisation de la GED (Gestion Electronique des Documents) : logiciel permettant de gérer les documents sauvegardés automatiquement qui sont numérisés et stockés. Ainsi cela permet de partager les documents. Le tarif annuel proposé est de 3000 euros par an ce qui est trop élevé pour notre commune. Un nouveau point sera fait à la prochaine réunion.

- La com-com étudie la création d'autres voies vertes : Charlieu – Saint Denis et Pouilly-sous-Charlieu – Les 3 Moineaux.

De plus, Au niveau des déchets ménagers le nombre de collecte changera en 2023 : elle se fera une semaine sur 2 pour ainsi faire des économies de 20 % sur le marché total. Pour les résidences secondaires un système sera mis en place sur le point d'apport volontaire avec un badge. Un travail aussi d'incitation au compostage sera mis en place avec des composteurs collectifs et individuels.

- Le nouveau SCOT a été mis en place. Les délégués ont été voté au dernier conseil communautaire. Le président est Monsieur DAVAL, maire de Saint Vincent de Boisset.

- Prochain Conseil Municipal le 24 Mars 2022